

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nouveau Progi-Ciel : pour une gestion éco-efficace de la mise à la ferraille des vieux véhicules

Trois-Rivières, mardi 1er mars 2011 - Les consommateurs québécois qui désirent se départir d'un vieux véhicule polluant peuvent à partir d'aujourd'hui faire appel à « Progi-Ciel ». Offert par Groupe Progipac en collaboration avec l'ARPAC*, *Progi-Ciel* contribuera à réduire le nombre de véhicules âgés sur les routes, diminuant ainsi la pollution atmosphérique et les matières résiduelles.

D'un coup de fil, les particuliers peuvent rejoindre *Progi-Ciel* pour enclencher la mise à la ferraille de leur vieux véhicule. Grâce à un service à la clientèle professionnel, les requêtes sont traitées rapidement, que ce soit suite à l'initiative personnelle du propriétaire du véhicule ou en vertu d'éventuels incitatifs gouvernementaux, des fabricants, des concessionnaires de véhicules neufs, des marchands de véhicules d'occasion ou d'organismes caritatifs.

Progi-Ciel offre l'assurance que tous les véhicules pris en charge seront démantelés selon les règles environnementales les plus strictes en vigueur, grâce à un réseau de recycleurs bien établi au Québec, tous membres de l'ARPAC. Puisque les véhicules âgés sont plus polluants que les modèles récents, le Groupe Progipac est confiant que ce nouveau service générera un impact positif sur l'environnement québécois.

Le service entre en vigueur dès aujourd'hui. Les particuliers peuvent communiquer avec Progi-Ciel au 1-855-283-2722.

Groupe Progipac est une entreprise québécoise qui développe des logiciels et des services en ligne pour l'industrie automobile et de l'assurance au Canada. L'entreprise dessert le recyclage automobile depuis plus de 20 ans, et opère déjà un réseau permettant aux assureurs automobiles de se départir de leurs véhicules pertes totales.

L'ARPAC est une association qui se distingue par le maintien d'une activité professionnelle suivant les plus hauts standards de qualité du service et par la distribution de pièces recyclées garanties. Les membres de l'ARPAC sont des entreprises reconnues pour leur respect d'un code d'éthique sévère et l'application de pratiques d'affaires responsables. De plus, l'ARPAC collabore avec les forces policières pour éliminer le vol et le recel des pièces d'autos et de camions et siège à la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers.

Pour un meilleur environnement au Québec.

*ARPAC Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions

- 30 -

Source :
Diane Chainé
Présidente, Groupe Progipac
819 370-3198
www.progi.com